AIEST Bulletin
NUMÉRO 668
DEUXIÈME TRIMESTRE 2020

LETTRE DU PRÉSIDENT

MATTHEW D. LOEB

@matthewloeb

Ensemble, nous avançons

Tout d'abord, j'espère que vous serez en bonne santé quand vous lirez ce message et que vous évoluez en toute sécurité en ces temps difficiles. Ces derniers mois, le monde a changé. À l'échelle planétaire, la pandémie a tué des centaines de milliers de personnes. Le virus a fauché des vies et il menace toujours l'économie mondiale. Notre industrie a été paralysée et on anticipe un lent retour au travail.

Nous faisons face, à l'échelle mondiale, à des manifestations violentes déclenchées par le meurtre de George Floyd, une tragédie insensée causée par la police. Un autre être humain, avec de prétendus droits et protections égales, sacrifié par une société qui s'accommode tout naturellement de l'échec de l'exercice des règles élémentaires de justice et d'équité. Il est triste de constater que ces violations continuent d'exister de nos jours, mais un vent de changement souffle maintenant. La conscience face à l'égalité raciale s'est élevée et les conversations quotidiennes à ce sujet, attendues depuis longtemps, s'amplifient.

Espérons que le processus de guérison agit sur nous, car sans action concrète nous allons continuer de tourner en rond. Cela exigera de la patience et des sacrifices. Doute et tolérance. Compassion et compréhension. Ce sera nécessairement inconfortable à certains moments. Nous allons devoir faire plus, se battre davantage et mieux réussir à garantir le respect des droits et des privilèges des Noirs, des autochtones et des personnes de couleur. En faisant moins, nous nous faisons complices du soutien à la discrimination, à l'injustice et à la brutalité.

Pourtant, ensemble, nous nous tenons debout. Nous sommes confrontés à la crise, en tant que syndicat, nous devons continuer à y faire face. Nous devons nous battre pour obtenir de l'aide du gouvernement afin d'alléger le fardeau de nos membres, en faisant pression sur les législateurs pour qu'ils reconnaissent les travailleurs du divertissement et les défis uniques que nous rencontrons. Nous devons rechercher de l'aide et des appuis pour supporter nos confrères, consœurs et semblables qui ont besoin d'une attention particulière maintenant.

Le confinement nous rappelle combien nous avons besoin les uns des autres. Nous devons nous lever pour être pris en compte. Faire partie de la solution et participer activement à des changements cruciaux pour attaquer agressivement l'inégalité et le racisme.

Depuis 1893, nous avons relevé des défis qui, à leur époque, semblaient insurmontables. Mais ensemble nous sommes allés à la rencontre de notre avenir en travaillant avec acharnement et persévérance. Maintenant, plus que jamais, nous devons faire preuve de force morale et soutenir les causes que nous savons être justes. Ensemble, nous devons surmonter les défis de notre époque et être certains d'agir du mieux que l'on peut. Ensemble, nous avançons. ■

ÉLECTION 2020

L'AIEST APPUIE LA CANDIDATURE DÉMOCRATE DE JOE BIDEN À LA PRÉSIDENCE DES ÉTATS-UNIS

Le 19 mai 2020, le Bureau général de direction a adopté à l'unanimité une motion pour appuyer la candidature de l'ancien vice-président Joe Biden lors de la prochaine élection présidentielle. L'ancien vice-président s'est toujours battu pour les droits des travailleurs et il développe actuellement le *Biden Plan for Strenghtening Worker Organisizing, Collective Bargaining, and Unions*. C'est le seul candidat à fournir un tel effort pour renforcer la syndicalisation des travailleurs, les négociations collectives et les syndicats. S'il est élu, Joe Biden a promis d'adopter une loi sur le droit de syndiquer et de bannir les lois « right to work » en vigueur. Il rendra aussi plus difficile pour les employeurs de classifier les travailleurs comme des contractuels indépendants. Joe Biden offre un contraste on ne peut plus marqué avec l'administration courante en ce qui a trait au leadership et au soutien des travailleurs. ■

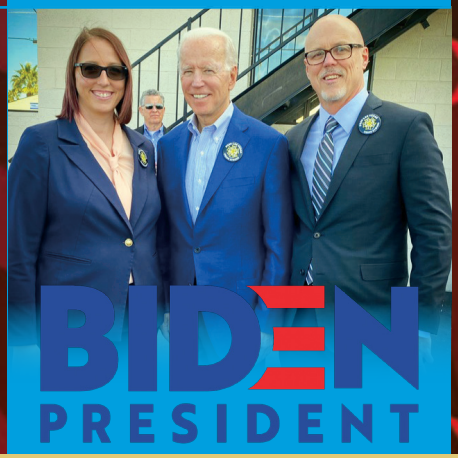

Joe Biden en compagnie de Phil Jaynes, président de la section locale 720 et de Apple Thorne, agente d'affaires.

SYNDICALISATION EN LIGNE AU CANADA : NOUVELLES STRATÉGIES ET TACTIQUES

Quiconque a déjà fait de la syndicalisation connaît le vieil adage « rien ne vaut une conversation de personne à personne ». Et si vous faites de la syndicalisation depuis longtemps, vous vous rappellerez que l'émergence des médias sociaux devait nous propulser dans une ère nouvelle de syndicalisation où les rencontres en personne deviendraient choses du passé. Cela n'est pas arrivé. Alors que les les médias sociaux et les autres méthodes de communication en ligne on changé le paysage de la syndicalisation, il est toujours vrai que rien ne bat une rencontre en personne, une conversation privée avec quelqu'un. Mais avec la situation actuelle, que devons-nous faire ?

Ces dernières années, l'AIEST a adopté la vision du président Loeb selon laquelle la croissance égale la puissance et elle s'est dédiée a fond à la syndicalisation. Et, alors que nous sommes tous grandement affectés par le COVID-19, la syndicalisation doit demeurer plus que jamais notre priorité. Mais comment fait-on pour syndiquer quand notre méthode la plus éprouvée n'est plus possible ? Pour le Département canadien, la réponse a été : on fait la même chose qu'avant, sauf qu'on le fait maintenant en ligne. (Suite à la page 4)

BULLETIN DE LIAISON DES SECTIONS LOCALES DE MONTRÉAL 56 / 262 / 514 / 667 / 863 QUÉBEC 523 PROVINCES MARITIMES 849
Éditeur : Robert Charbonneau / Infographiste : Chantal Gaudreault / Deschamps Impression, Québec, 2020

FSC Sources mixtes
Groupe de produits issu de forêts bien gérées, de sources contrôlées et de bois ou fibres recyclés
www.fsc.org Cert no. SGS-COC-003885
© 1996 Forest Stewardship Council

Début de transition

JAMES B. WOOD

Alors que nous en étions aux derniers préparatifs de ce numéro du Bulletin officiel, il était difficile de croire que, pour la deuxième fois, nous aurions à le produire dans un contexte de télétravail et de distanciation sociale.

À la mi-mars, nous avons pris la décision de fermer nos bureaux de l'Internationale dans les deux pays parce que l'épidémie de COVID-19 se propageait rapidement. C'était particulièrement le cas dans les deux villes où logent nos bureaux et la sécurité de nos employés était de tout premier ordre. À l'époque, on croyait devoir rester fermés pendant deux ou trois semaines et nous nous sommes adaptés rapidement pour permettre à nos employés de travailler à distance. Près de quatre mois plus tard, nous approchons maintenant de la date de retour dans nos bureaux.

Convertir nos bureaux pour le travail à distance n'a pas été facile et nous apprécions le soutien et la patience de nos sections locales alors que nous apprenions à naviguer à travers tous ces défis. Tous nos dirigeants, représentants et employés ont accompli un travail impressionnant pour continuer d'appuyer et de servir nos sections locales durant cette période. Le président Loeb et moi-même tenons à les remercier tous pour leurs efforts.

Le monde aujourd'hui est différent de celui que nous avons quitté en mars. L'équipement de protection ne se limite plus aux travailleurs de première ligne. Nos membres et nos employés doivent être en sécurité dans leurs divers lieux de travail et beaucoup d'efforts et de planification sont continuellement consentis pour s'assurer que c'est bien le cas. Nous développons des protocoles de retour au travail pour nos différents métiers et nous avons mis à jour plusieurs de nos procédures au bureau.

Ce monde dans lequel nous retournons est maintenant confronté à l'injustice raciale. La mort inconcevable de George Floyd a servi de catalyseur, mais à mesure que la protestation s'amplifiait et obtenait de plus en plus d'appuis, elle s'est répandue dans le monde entier et la société a été sensibilisée à un problème beaucoup plus large et systémique. Le président Loeb a exprimé clairement la position de l'AI et il peut compter sur mon entier appui et celui du Bureau général de direction au complet pour progresser dans ce dossier.

Le Bulletin précédent a été entièrement remanié à la dernière minute et il a été consacré à la COVID-19. Alors que nous mettons en place ce numéro-ci, il est clair que la pandémie est encore parmi nous, mais nous pouvons aussi constater que nous allons pouvoir retourner lentement au travail et à certaines de nos activités antérieures. Ce bulletin est donc en transition. Il contient encore des informations sur le COVID-19, mais nous avons commencé à ramener certaines de nos sections régulières sur les métiers et les départements.

Au cours de cette crise, nos membres ont canalisé leur créativité et leur ingéniosité habituellement dévolues à leur travail pour les utiliser au profit de différentes campagnes et projets pour aider leurs communautés. Il y a tellement d'exemples qu'il était impossible de rendre compte de toutes ces démarches dans ce numéro. Nous avons choisi un certain nombre de ces histoires pour essayer de résumer l'esprit de notre membership, mais c'est loin d'être complet. Comme toujours, nos membres se sont levés pour aller au-devant des défis et avec cette nouvelle transition qui débute, je vous souhaite la santé et le succès. ■

RETRAIT TEMPORAIRE DE LA TAXE PER CAPITA

Étant donné la situation provoquée par le COVID-19, le Bureau général de direction a approuvé le retrait des paiements de taxe per capita du deuxième trimestre pour toutes les sections locales. Pour y parvenir, un crédit sera accordé à chaque section locale en s'appuyant sur les chiffres rapportés dans le rapport du second trimestre. Chaque section locale doit soumettre son rapport du deuxième trimestre comme d'habitude et, une fois reçu, un crédit sera appliqué sur le compte de la section locale qui correspondra à la somme requise pour les timbres per capita du second trimestre. Chacun des membres pourra recevoir les timbres pour sa carte de membre, mais il n'y aura pas de frais. ■

CANADA : EN PAUSE, MAIS ÉNERGIQUE !

VOICI CE QUI EST ARRIVÉ :

Nous avons tous obéi à des ordres de rester à la maison, mais ça ne veut pas dire pour autant que le travail s'est arrêté pour l'AIEST ! Comme toujours, le département canadien a continué de prêter assistance aux sections locales dans des négociations, des problèmes de gouvernance interne et des griefs. Les représentants internationaux ont aussi été impliqués dans diverses discussions provinciales, notamment sur les protocoles de retour au travail et sur la capacité d'intervention de l'industrie du cinéma au Canada. L'internationale, les sections locales et les membres ont utilisé ce temps pour travailler sur différentes façons de passer à travers cette pandémie avec succès pour se retrouver par la suite dans la meilleure position possible.

RESSOURCES INTERNET POUR LES MEMBRES CANADIENS

Le Département canadien a créé, dans les deux langues, un site AIEST canadien conçu comme un portail unique offrant des ressources aux membres canadiens dans le contexte du COVID-19. On peut rejoindre le site au www.iatsecanada.net (anglais) et au www.iatsecanada-fr.net (français). On y trouve les onglets suivants :

– ASSISTANCE contient des informations comme les avantages gouvernementaux, les plans de santé et de retraite, les ressources pour la santé mentale, de l'aide en cas de violence conjugale, des séminaires d'info en ligne sur la gestion des finances, les opportunités d'emploi temporaire, etc.

– MISES À JOUR GOUVERNEMENTALES offre un suivi quotidien par rapport à la crise du COVID en provenance des gouvernements provinciaux et du fédéral.

– QU'EST-CE QUE L'AIEST FAIT ? Cette section explique nos efforts de lobbying pour aider les membres et l'industrie. Elle contient aussi des propositions de l'AIEST et de nos partenaires de la coalition à l'intention des gouvernements.

– QU'EST-CE QUE JE PEUX FAIRE ? Cette section permet aux membres de s'impliquer avec nous et, comme les autres sections, elle évolue constamment. Il y a d'abord eu une pétition pour venir en aide aux travailleurs qui nous a permis d'obtenir l'aide souhaitée par les gouvernements. Elle offre maintenant de l'information sur le programme C.A.R.E.S. de l'AIEST, une pétition du CTC pour obtenir la suspension des intérêts sur les cartes de crédit, des infos sur les formations offertes par TTF/

Apprentissage LinkedIn et un suivi des emplois perdus où les travailleurs participent à un sondage sur leurs pertes salariales cumulées à ce jour. Ce sondage est accessible à quiconque travaille dans l'industrie du divertissement, qu'il soit syndiqué ou non.

ASSISTANCE AUX SECTIONS LOCALES ET AVANTAGES GOUVERNEMENT POUR LES MEMBRES

Tout en élargissant les critères d'admissibilité à l'assurance emploi, le gouvernement canadien a mis sur pied deux programmes significatifs pour offrir des revenus aux travailleurs. Le premier programme appelé la Prestation canadienne d'urgence (PCU) offre 2000 $ par mois pendant quatre mois et nous demandons actuellement une prolongation de cette période. Le deuxième programme se nomme la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC). Avec ce programme, le gouvernement fédéral s'engage à payer 75 % du salaire des employés jusqu'à un maximum de 847 $ par semaine.

Le conseiller juridique canadien continue d'offrir des mises à jour et de l'assistance pour les sections locales notamment avec des interprétations sur l'admissibilité des membres à ces programmes. Les représentants internationaux aident aussi les sections locales dans leurs efforts pour convaincre les employeurs de s'inscrire au SSUC pour que davantage de membres retrouvent leur emploi. Dans certains cas, des dispositions dans des conventions collectives peuvent créer des barrières superficielles pour empêcher les employeurs de se prévaloir du programme. Les représentants internationaux ont aidé les sections locales à progresser dans ces discussions, en fournissant des avis contractuels et des mémorandums d'entente écrits pour permettre toute disposition temporaire, lorsque nécessaire.

RÉUNIONS HEBDOMADAIRES PANCANADIENNES DES SECTIONS LOCALES

Chaque semaine, le département canadien organise deux réunions pancanadiennes où il est à l'écoute et conseille les dirigeants de chaque section locale ; l'une est réservée aux sections locales de scène et l'autre aux sections locales de cinéma. Les réunions impliquent le vice-président international et directeur des affaires canadiennes John Lewis, le vice-président international Damian Petti, les représentants internationaux et les employés du Bureau canadien. Les réunions incluent souvent la présence d'un conférencier, comme le président Loeb, le chef du NPD Jagmeet Singh, le ministre du Patrimoine Steven Guilbeault, le Fonds des acteurs du Canada (AFC) ou des représentants de nos programmes de santé et de retraite. Ceux-ci fournissent des informations et ils répondent aux questions des dirigeants des sections locales. Occasionnellement, les réunions de la scène et du cinéma sont combinées pour discuter d'enjeux communs aux deux secteurs.

SUIVI DES DONNÉES

Le département canadien compile les pertes salariales mensuelles estimées et projetées de nos membres des secteurs du cinéma et de la scène à travers le pays. Avec ces chiffres concrets en main le suivi a été très utile pour obtenir des rencontres avec tous les niveaux de gouvernements. Ces chiffres permettent aussi de s'assurer que l'aide offerte par les gouvernements est efficace et appropriée pour l'industrie du divertissement. L'AIEST a été l'un des premiers et des mieux préparés des syndicats à obtenir des rencontres avec le ministre du Patrimoine. Nous avons pu ainsi établir une relation solide qui s'est ensuite étendue à d'autres ministères.

LOBBYING

Grâce à notre lobbying, nous avons pu rencontrer des membres du Parlement provenant de tous les partis politiques au pays. Lors de ces rencontres, des dirigeants des sections locales de l'AIEST des régions concernées se joignaient à nous et dans certains cas les rencontres étaient conduites exclusivement par des dirigeants locaux. Cette approche a permis aux membres du Parlement de constater comment leurs propres électeurs étaient affectés et nous sommes allés chercher un appui total à nos préoccupations de la part de tous les partis du gouvernement.

Lorsque la plupart de nos demandes concernant les travailleurs furent entendues, nous avons changé d'approche pour que les gouvernements viennent aussi en aide à nos employeurs, particulièrement ceux de l'industrie du spectacle, qui courent un plus grand risque de fermeture définitive. Nous rencontrons régulièrement des fonctionnaires expérimentés des ministères qui exercent un certain contrôle quant à nos préoccupations. Pour ajouter aux démarches propres de l'AIEST, nous nous sommes regroupés avec d'autres syndicats et guildes de l'industrie, à la fois dans les secteurs de la scène, du cinéma et de la télévision. Ce mouvement de coalition vient compléter nos efforts individuels, et cela démontre au gouvernement que nous avons tous les mêmes préoccupations.

Alors que nous continuons le lobbying avec les dirigeants au niveau fédéral, nous travaillons avec les sections locales pour renforcer nos démarches aux niveaux provincial et municipal. Dans nos discussions hebdomadaires avec les sections locales, nous avons identifié quelles démarches devaient être retenues et nous avons fourni un argumentaire pour ces rencontres.

Notre collaboration avec le programme de retraite national de l'AIEST nous a permis de proposer au gouvernement du Canada un projet de retrait unique des régimes de retraite pour aider les participants à passer à travers cette période financièrement difficile. Ce retrait serait non imposable et les participants rembourseraient cet argent dans leur régime de retraite selon un échéancier prédéfini, d'une façon similaire aux retraits que permet le gouvernement fédéral pour l'achat d'une première maison ou pour participer à de la formation continue.

AVIS DE NÉGOCIATION

Quand c'est possible, nous encourageons les partis à négocier leurs ententes, mais plusieurs employeurs et plusieurs sections locales ont opté pour un report des négociations jusqu'à ce que des rencontres en personnes puissent avoir lieu à nouveau. Le département canadien a élaboré un langage juridique standard pour protéger les droits de négociation jusqu'à ce que les ententes puissent être renouvelées de façon sécuritaire. Ce langage standard est disponible en français et en anglais pour toutes les sections locales canadiennes et des amendements peuvent être apportés pour des points spécifiques à une section locale.

RÈGLES DE CONDUITE DES RÉUNIONS VIRTUELLES DES SECTIONS LOCALES

Avec l'interdiction des grands rassemblements, les assemblées des sections locales ne peuvent être tenues, mais ça ne veut pas dire que le travail des sections locales s'arrête là. Les sections locales ont toujours l'obligation de tenir des assemblées et la seule façon de procéder est d'organiser des rencontres virtuelles en ligne. Plusieurs plateformes sont disponibles à cette fin et nous ne recommandons pas l'une plus que l'autre. Toutefois, des sections locales réclamaient de l'aide pour utiliser l'application Zoom et nous avons donc développé un guide pour tenir des réunions avec Zoom. Le guide offre les techniques de base pour tenir des réunions, quels types de réunions sont possibles avec Zoom, les coûts reliés à son utilisation et quels types d'affaires syndicales peuvent être effectuées, ou non, virtuellement. Une courte formation a été offerte aux dirigeants locaux lors des rencontres hebdomadaires des départements du cinéma et de la scène et tous ont reçu une version du guide par courriel, à titre de référence. ■

AFC
The lifeline for Canada's entertainment industry

FONDS DES ACTEURS DU CANADA (AFC)

Soutien financier : message important concernant la COVID-19

■ L'AFC peut fournir de l'aide financière ou autre soutien en cas d'urgence imprévue.

■ L'AFC peut fournir une aide de bienfaisance à court terme comme des montants de base pour le coût de la vie, le logement, les frais médicaux et tout autres frais qui ne peuvent être assumés autrement. Remarque : L'AFC n'offre pas de salaires de remplacement.

■ L'AFC peut aider les gens dans le besoin à identifier les ressources appropriées et à y accéder (assurance emploi, assurance maladie, services communautaires et gouvernementaux). Remarque : L'AFC n'offre pas de service de crise ou d'assistance pour les voyages d'urgence ou les rapatriements.

■ Si vous avez besoin de régler un problème ou d'obtenir de l'aide financière, commencez par appeler ou communiquez par courriel avec l'AFC. Nous allons vous aider à mieux connaître votre situation et vous indiquer comment on peut vous aider de la meilleure façon.

Nous encourageons tout le monde à rester informé, à connaître les ressources disponibles et à identifier les risques potentiels.

Si vous avez de l'information à propos de prestations de travail ou de spectacles qui sont annulés, ou d'autres développements significatifs dans l'industrie en rapport avec le COVID-19, faites-nous parvenir s'il vous plaît l'information, cela sera très utile pour gérer les changements liés à la pandémie.

Les dernières infos à propos de l'AFC et tout changement à nos services se trouvent ici : afchelps.ca/news/covid-19-update. S'il vous plaît contactez l' AFC si vous avez des questions ou des préoccupations au 416.975.0304 (Toronto) 1.877.399.8392 (sans frais) OU par courriel : contact@AFChelps.ca

AUTRES NOUVELLES BRÈVES

LA LOI CARES (CORONAVIRUS AID, RELIEF AND ECONOMIC SECURITY)

Les programmes d'assurance emploi, traditionnellement, excluaient toujours les travailleurs du divertissement aux États-Unis. Toutefois, les membres de l'AI ont aidé grandement à faire élire un Congrès favorable aux travailleurs en 2018 et après que l'Alliance eut fait parvenir, en mars dernier, plus de 100 000 lettres aux législateurs des États-Unis, la loi CARES inclue finalement les membres de l'AIEST et elle leur garanti des compensations pour les pertes d'emploi dues au COVID-19.

LE BUREAU DES RELATIONS DE TRAVAIL DES ÉTATS-UNIS EN GUERRE CONTRE LES TRAVAILLEURS

Cela fait trois ans que l'administration Trump est au pouvoir à Washington et le silence des médias à propos des changements que ce gouvernement a infligé aux travailleurs, aux syndicats et à l'AIEST est tout simplement assourdissant ! Nous entendons souvent dire que « les élections ont des conséquences » et les changements effectués par cette administration affecteront les travailleurs pendant des années. Voici en résumé quelques-unes de ces décisions qui auront des répercussions importantes pour les travailleurs à moins que les prochaines élections apportent des changements à la Maison-Blanche.

Décisions récentes du Bureau des relations de travail :

Les employeurs pourront augmenter le nombre des employés inclus dans une unité de négociation lors d'un vote de représentation (PCC Structurals, Inc 2017). Un employeur qui refuse d'ouvrir ses livres est quand même réputé négocier de bonne foi (PSAV Presentation Services, 2019). Dans un autre cas, le Bureau des relations de travail se demande s'il devrait permettre à l'avenir qu'un employeur surveille un employé à son insu (National Captioning Institute Inc, 2019). Les musiciens du Tobin Center for Performing Arts (2019) n'ont pas pu tenir un piquet de grève devant ce centre où ils effectuent 85 % de leurs concerts, car ils ne travaillent pas exclusivement à cet endroit. Classifier faussement des employés en tant que contractuels indépendants n'est pas une pratique de travail déloyale (Velox Express, inc. 2019). Si vous avez signé une entente confidentielle lors de votre engagement, vous ne pouvez pas rapporter des cas de harcèlement sexuel ou autre à votre syndicat ou à d'autres travailleurs (Apogee Retail LLC 2019). Des employeurs peuvent cesser de percevoir les cotisations syndicales lorsqu'une convention est échue (Valley Hospital Medical Center Inc (2019).

Deux décisions de la Cour suprême :

Les ententes concernant la sécurité syndicale sont illégales dans le secteur public (Janus v. AFSCME). L'arbitrage obligatoire a préséance sur les droits des travailleurs dans la loi nationale sur les relations de travail (Epic Systems Corp v. Lewis).

Suite de la première page

Syndicalisation en ligne au Canada : nouvelles stratégies et tactiques

À mesure que les régions fermaient et que les voyages devenaient de moins en moins possibles, nous avons rapidement relocalisé tous nos comités de syndicalisation vers des plateformes en ligne. Il est important de demeurer flexible avec ces plateformes ; que ce soit Zoom, Skype, Microsoft Teams ou d'autres. Tout comme pour les rencontres en personne vous devez rejoindre les travailleurs où ils sont et ce n'est pas tout le monde qui a le même niveau d'expérience de ces technologies ; alors prenez votre temps lorsque vous les introduisez et attendez-vous à des erreurs.

Les réunions en ligne, que ce soit en groupe ou avec une seule personne, ont tendance à paraître formelles et impersonnelles. Essayez de dupliquer la même sensation et le même ton que vous auriez lors d'une rencontre en personne. Si vous vous rencontrez normalement dans un café, encouragez les gens à se présenter avec un café. Si vous vous rencontrez plutôt dans un bar, apportez une consommation. Si vous échangez normalement des documents imprimés, partagez-les à l'écran. Laissez de la place pour les conversations d'usage et pour l'humour, de la même façon que si vous étiez assis à une table avec des gens. Ce qui est le plus important, c'est de continuer de tenir des réunions et de continuer à parler aux gens.

Une partie de nos stratégies de syndicalisation consiste à organiser de petits et de grands événements pour socialiser. Tout ça peut être fait en ligne. En utilisant les plateformes de vidéo-conférence, nous avons organisé des dîners, des rencontres publiques et des réunions. Nous avons aussi organisé de événements comme des 5 à 7 et des pique-niques en ligne. Ça nous paraît un peu bizarre au début parce que c'est nouveau pour tout le monde, mais les résultats sont les mêmes - regrouper les gens ensemble socialement aide à rassembler une communauté et rassembler des communautés nous aide à syndiquer. Peu importe l'événement que vous avez planifié, il y a une façon de le faire pendant l'actuelle pandémie, il vous suffit d'être créatifs.

La communication est la clef dans toute campagne de syndicalisation et maintenant, plus que jamais, c'est le temps de recourir aux multiples plateformes de communication qui existent. Chaque comité de syndicalisation et chaque groupe de travailleurs sont différents et chacun peut avoir sa propre préférence. Comme pour la syndicalisation en personne, il est important de rencontrer les travailleurs où ils sont. Que ce soit avec des médias sociaux comme Facebook et Instagram ou avec des plateformes de communication comme WhatsApp, Discord et Slack, nous devons être flexibles par rapport à ce que nous utilisons et nous devons laisser les travailleurs nous dire comment ils veulent communiquer.

Au bout du compte, syndiquer c'est regrouper des gens ensemble pour qu'ils puissent ainsi améliorer leurs conditions de travail et changer leur vie. Nous devons nous rappeler que nous sommes encore capables de le faire, mais de façon différente. En tant que syndicalistes, voilà une occasion rêvée d'être créatifs et d'essayer de nouvelles choses. À mesure que les gens retournent au travail, le besoin d'être bien représenté devient évident et nous devons saisir cette opportunité.

BUREAU GÉNÉRAL

MATTHEW D. LOEB
Président international

JAMES B. WOOD
Secrétaire trésorier général
207 West 25th Street, 4th Floor
New York NY 10001
Tél. 212 730-1770
Fax 212 730-7809

Bureau canadien
JOHN M. LEWIS
7e Vice-Président international
Directeur des affaires canadiennes
22 St-Joseph Street
Toronto ONT M4Y 1J9
Tél. 416 362-3569
Fax 416 362-3483

Secrétaire du 11e district
CHERYL BATULIS
1505 Holburne Road
Mississauga ONT L5E 2L7
Tél. 416 919-4262
iadistrict11@gmail.com

COMMENT REJOINDRE LES SECTIONS LOCALES

56 > Montréal
MICHAEL ARNOLD
Secrétaire archiviste
1, rue de Castelnau Est, local 104
Montréal QC H2R 1P1
Tél. 514 844-7233
Fax 514 844-5846
archiviste@iatse56.com

262 > Montréal
AUDREY PRÉVOST-LABRE
Secrétaire archiviste
1945 Mullins, bureau 160
Montréal QC H3K 1N9
Tél. 514 937-6855
Fax 514 937-8252
hill@gmail.com

514 > Montréal
ANNICK CHARTIER
4530 rue Molson, bureau 201
Montréal QC H1Y 0A3
Tél. 514 937-7668
Fax 514 937-3592
info@iatse514.com

ICG 667 > Est du Canada
(Bureau québécois)
CHRISTIAN LEMAY
7230 rue Alexandra, suite 111
Montréal QC H2R 2Z2
Tél. 514 937-3667

863 > Montréal
MÉLANIE FERRERO
4251 rue Fabre
Montréal QC H2J 3T5
Tél. 514 641-2903
iatse863@gmail.com

523 > Québec
SYLVIE BERNARD
2700, rue Jean-Perrin, bureau 490
Québec QC G2C 1S9
Tél. 418 847-6335
Fax 418 847-6335

849 > Provinces maritimes
RAYMOND MAC DONALD
617 Windmill Road, 2nd Floor,
Darthmouth, NS, B3B 1B6
Tél. 902 425-2739
Fax 902 425-7696

LORRAINE ALLEN
Administratrice
Régime de retraite canadien
de l'industrie du divertissement
22 St. Joseph Street
Toronto ONT M4Y 1J9
Tél. 416 362-2665
Fax 416 362-2351
www.ceirp.ca

Pour rejoindre l'éditeur
ROBERT CHARBONNEAU
bobcharbonneau@videotron.ca

BULLETIN AIEST (IATSE)
CP 34123, Québec QC
Canada G1G 5X0